

Prévisionnel fonctionnement 2015

DEPENSES	2015	RECETTES	2015
60 Fournitures administratives	200	70 Production vendue	2 000
61 Services extérieurs		74 subvention d'exploitation	
_Locations mobilières et immobilières (dont NACRE 2000)	11 000	_Pôle Emploi / Initiative France (20600)	10 800
_Sous traitance générale : CCI 21 NACRE phase 3		_Région (demandé 60 K€)	50 000
62 Autres services extérieurs		_FEDER	
_Rémunérations intermédiaires et honoraires - EC+CC	10 000	_Département	40 000
_Frais d'actes et de contentieux - Rec. (prévu 5 K€ réint. FDP)		_Grand Dijon	18 000
_Publicité, publications	3 000	_Nacre phase 2	40 000
_Déplacements missions	6 000	_Nacre phase 3	
_réception	6 000	_BGE Perspective	1 000
_Frais bancaires	2 000	75 autres produits : cotisations-dons	
_Adhésion FIR + FIP (0).	4 700	_CDC	
64 Charges de personnel	179 000	_CCI 21	20 000
<i>Emploi avenir (8 K€ / an)</i>	4 600	_CMARB	9 000
ITVA (taxes d'app. De form. Et sur les salaires)	1 000	_Autres établissements financiers	16 700
		_Membres qualifiés	1 000
		_Entreprises	6 000
		_Bénéficiaires	13 000
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	227 500	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	227 500
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature.	
_Mise à disposition gratuite des biens et prestations		_Prestations en nature	
Temps passé par les bénévoles en CEL: 800 heure à 50 €	40 000	Temps passé par les bénévoles en CEL	40 000
TOTAL DES CHARGES	267 500	TOTAL DES PRODUITS	267 500

Initiative

RAPPORT ANNUEL 2014

Nouveautés :
3 nouvelles aides
financières

Activité :
Moins de petits projets

Record :
Moyenne des prêts à taux 0 %
octroyés : 16 135 €

Une année de mutations

Comment dans un contexte morose, notre plateforme a développé de nouveaux outils pour mieux répondre aux besoins des porteurs de projet.

Le mot du président.

Effacement, mais doucement !

Les projets de développement de notre association se mettent petit à petit en place, au bénéfice des porteurs de projets de notre territoire, mais encore trop lentement par rapport aux besoins et à notre volonté.

Le fonds de prêt d'honneur croissance existe enfin ! Il faut maintenant lui donner les moyens de répondre à la demande. En effet, sans faire de communication sur ce nouvel outil, nous avons sur les 5 premiers mois de l'année des demandes pour plus de 340 000 € de financement, représentant plus de 35 emplois supplémentaires, alors que nos moyens actuels ne nous permettent d'engager qu'à peine 60 000 €. Nous attendons impatiemment la conclusion de l'accord de financement issu des projets de revitalisation, grâce au soutien de la préfecture, que je tiens à remercier.

Ceci montre que ce projet que je soutiens depuis plus de 4 ans a toute sa place et correspond à un vrai besoin.

De nombreux dirigeants de petites entreprises ont des idées créatives ; il ne manque souvent que le coup de pouce financier et un accompagnement adapté pour permettre à ces entreprises de grandir.

L'accompagnement renforcé des femmes créatrices, repreneuses ou développeuses d'entreprises.

Initiative Côte-d'Or, avec ses homologues bourguignons, sont fortement mobilisés en faveur de l'entrepreneuriat au féminin.

En 2014, nous avons mis en place :

L'attribution de la garantie FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes), qui permet de favoriser l'accès des entrepreneuses au prêt bancaire pour leur projet. En s'impliquant dans ce dispositif, Initiative Côte-d'Or permet aux femmes concernées de mobiliser cette aide avec celles que nous proposons déjà en une seule démarche.

La formation des équipes des 4 plateformes d'Initiative Bourgogne pour les sensibiliser à l'entrepreneuriat au féminin.

En 2015, nous organiserons :

Le trophée Initiative Bourgogne « O » féminin, en septembre, qui permettra à 4 femmes créatrices d'être mises à l'honneur et de se voir remettre pour 4 000 € de prix.

Au cours de l'année, des petits déjeuners de sensibilisation avec les équipes de nos partenaires bancaires.



Vincent JAUROU,
Président(e) d'Initiative Côte-d'Or

Notons que nous les premiers, nous faisons une place à l'entrepreneuriat au féminin, puisqu'en 2015, les présidences de nos associations bourguignonnes connaîtront la parité.

Le développement du bénévolat : On ne répètera jamais assez que le bon fonctionnement de notre association repose sur l'implication de nombreux bénévoles.

Aussi, nous avons décidé d'étoffer notre conseil d'administration et de confier l'animation du bénévolat à deux administrateurs. L'objectif est de détecter les chefs d'entreprises intéressés par notre association ; d'animer ce réseau de bénévoles, de proposer à ceux que cela intéresse des missions concrètes, et le cas échéant de développer le parrainage.

L'accompagnement Pôle Emploi : Le réseau Initiative a été retenu par Pôle Emploi pour accompagner les créateurs/repreneurs détectés dans leur réseau. Initiative Côte d'Or est une des plates-formes identifiées pour participer à cette action, grâce à son savoir-faire et son professionnalisme. Les premiers accompagnements vont débuter en 2015.

Tout ceci ne serait pas possible sans l'implication et le professionnalisme de notre équipe de permanents, où nous accueillons deux nouveaux ; Giovanni CUMAN qui remplace Xavier MARICHY parti autour du monde, et récemment Deborah ATZORI qui va nous aider à gérer le dossier Pôle emploi.

Alors que la conjoncture est difficile, soyez assuré que nous continuons à mettre tout en œuvre pour développer l'entrepreneuriat au profit de nos territoires.

Vincent JAUROU
Président d'Initiative Côte-d'Or

Initiative Côte-d'Or, membre du réseau Initiative France

Initiative Côte-d'Or est l'une des 228* plateformes qui constituent Initiative France, le 1^{er} réseau associatif d'appui et de financement des créateurs d'entreprise.

Ces plateformes ont toutes un mode d'intervention comportant deux éléments majeurs :

- L'accord d'un prêt d'honneur à la personne sans intérêt et sans garantie, qui permet aux créateurs et repreneurs d'entreprise de renforcer les fonds propres de leur entreprise.
- L'accompagnement des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

Le réseau Initiative France contribue ainsi au dynamisme et à l'avenir de l'économie française. En effet nos plateformes accompagnent et financent chaque année plus de 16 000 créations d'entreprise.

Ce chiffre démontre la place essentielle de notre réseau dans le développement économique et social français.

L'action d'initiative France contribue également à la bataille contre le chômage. En faisant naître de nombreuses entreprises et en les accompagnants vers la réussite, le réseau Initiative France permet tous les ans la création ou le maintien de près de 40 000 emplois. Et nous en sommes fiers.

**au 1^{er} janvier 2015*

Nous attribuons ainsi tous les ans, autour de **175 M€** de prêts à taux zéro et les banques prêtent en complément plus d'1 milliard d'euros.

Enfin, les équipes des plateformes, **800** salariés et **15 450** bénévoles dont **4 600** parrains, se mobilisent pour donner toutes les chances de succès à ceux que nous finançons. Les entreprises qui bénéficient du soutien financier et humain du réseau affichent, après 3 ans d'existence, un taux de pérennité de **87%**.

Ces chiffres nationaux, comme ceux d'Initiative Côte-d'Or qui sont présentés dans ce rapport d'activité, prouvent la pertinence de notre mode

d'intervention au service des créateurs, des territoires et de l'emploi.

Je fais partie de ceux qui croient en l'avenir.
Initiative France construit l'avenir.



Louis Schweitzer
Président d'Initiative France

Chiffres clés 2014 de la plateforme	
Présentation de la plateforme	
L'activité de l'accueil au financement	
Les types d'entreprises financées	
Profil des entrepreneurs	
L'accompagnement post-crédation	
La couverture territoriale	
Le financement des projets	
Le fonds de prêt d'honneur	
Budget d'accompagnement et d'animation	
La politique de la plateforme	
Les partenariats techniques	
Les partenariats financiers	
Les partenariats bancaires	
Les partenariats avec les entreprises	

Chiffres clés 2014 de la plateforme

104	entreprises financées
277	emplois directs créés ou maintenus
1 306 000 €	de prêts d'honneur engagés
372 000 €	de prêts NACRE engagés
50 000 €	de PH Initiative Remarquable
1 728 000 €	de prêts à taux zéro engagés
9 945 836 €	de prêts bancaires mobilisés
7.6	d'effet de levier bancaire du PH
6	parrainages en cours
93.9%	de taux de pérennité à 3 ans

En 2014, **16 272 318 €** auront été injectés dans l'économie du territoire de la plateforme

En moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur accordé, 7.6 € de prêts bancaires ont été mobilisés.

Présentation de la plateforme

Président : Vincent JAUROU

Nombre total de bénévoles : 119 occupants les fonctions suivantes :

10 administrateurs

102 membres du ou des comités d'agrément

7 parrains/marraines

Les permanents

Directeur : Francis BREUILLER

Chargés de mission : Anne-Sophie LEVASSEUR et Giovanni CUMAN

Assistante : Kristina REIS

Nombre total de permanents : 4 dont 4 salariés de la plateforme représentant 4 ETP (équivalent temps plein)

L'organisation territoriale

Nombre de comités d'agrément locaux : 3

Les principaux dispositifs gérés

Le prêt d'honneur : Création, Reprise, Croissance, Initiative Remarquable.

Le dispositif Nacre

La garantie FGIF

Prêt à la création d'entreprise (PCE)

L'accompagnement des porteurs de projet

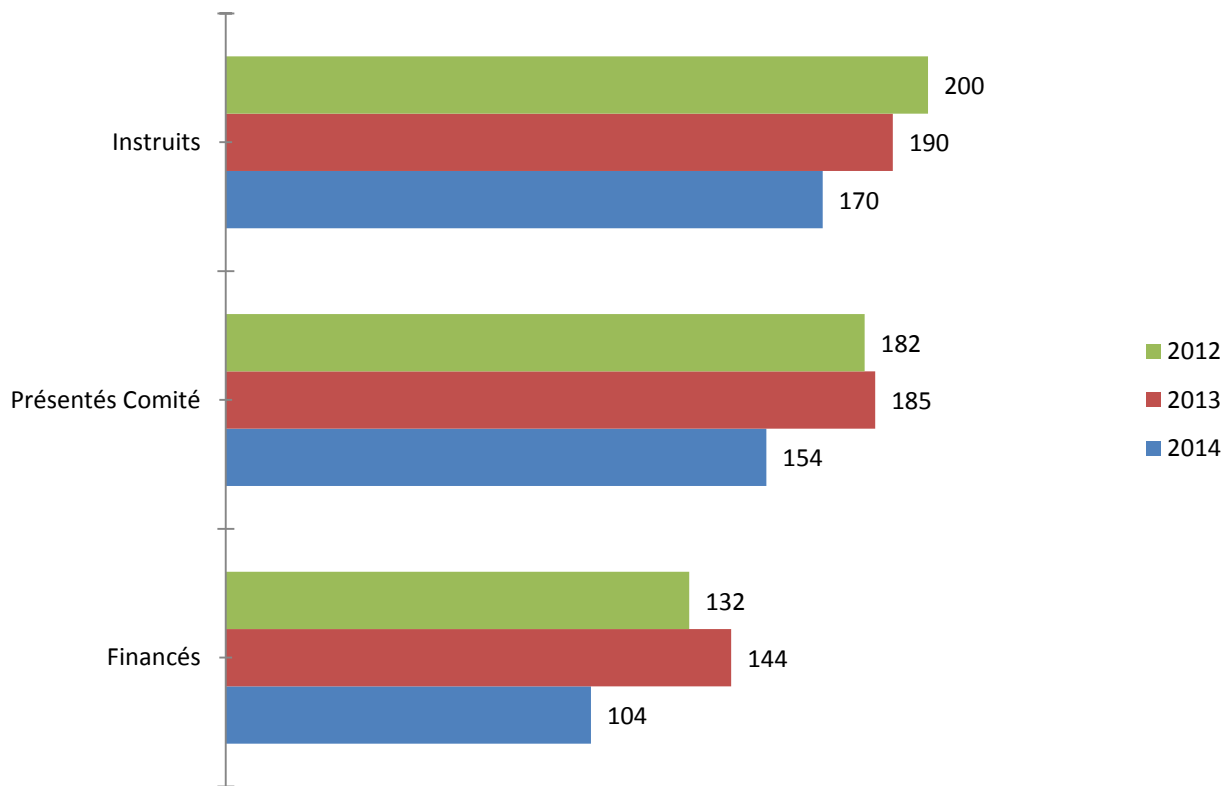
Le montage des dossiers est réalisé par : La plateforme et des partenaires

Le suivi des dossiers est réalisé par : La plateforme et des partenaires

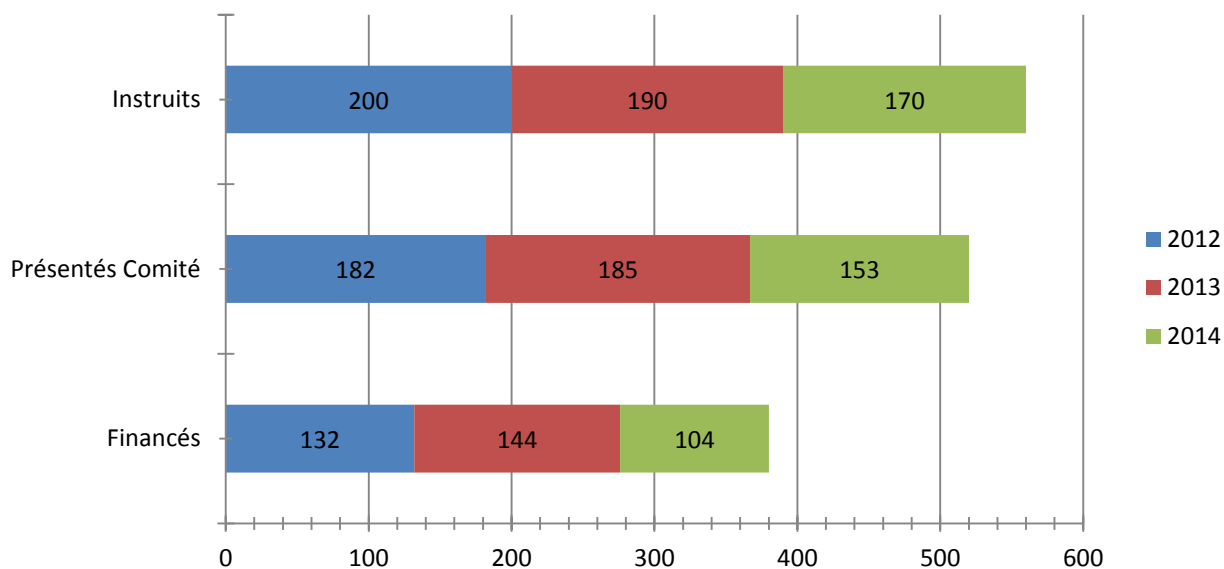
Pour le parrainage, la plateforme fait appel à ses propres bénévoles

L'animation du club de créateurs/repreneurs est réalisée par un partenaire (CCI 21)

L'activité plateforme de l'accueil au financement



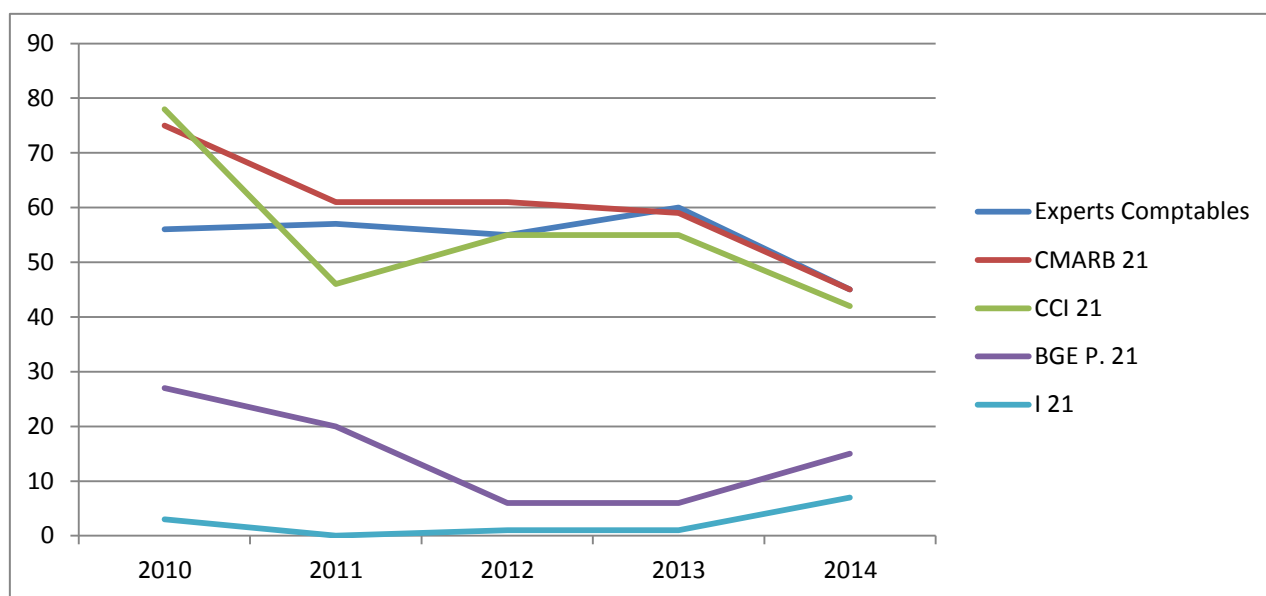
Activité cumulée de 2012 à 2014



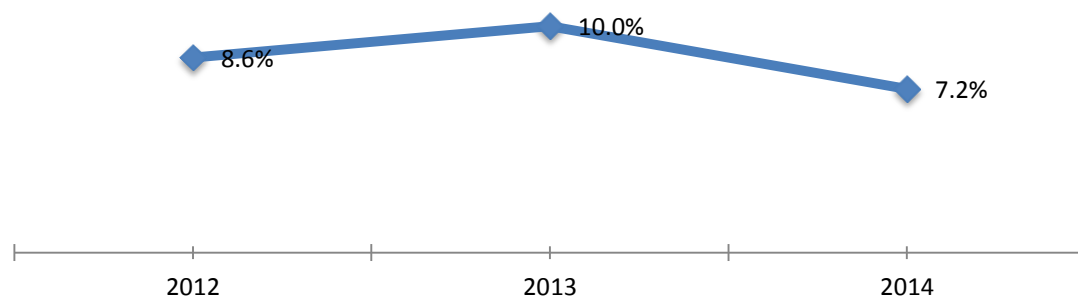
L'activité de l'accueil au financement (suite)

Evolution de la provenance des dossiers passés en CEL

	2010	2011	2012	2013	2014
Experts Comptables	56	57	55	60	45
CMARB 21	75	61	61	59	45
CCI 21	78	46	55	55	42
BGE P. 21	27	20	6	6	15
I 21	3	0	1	1	7
Nombre Total	239	184	178	181	154
Montant total versé	1958.5	1441	1440	1974.5	1678



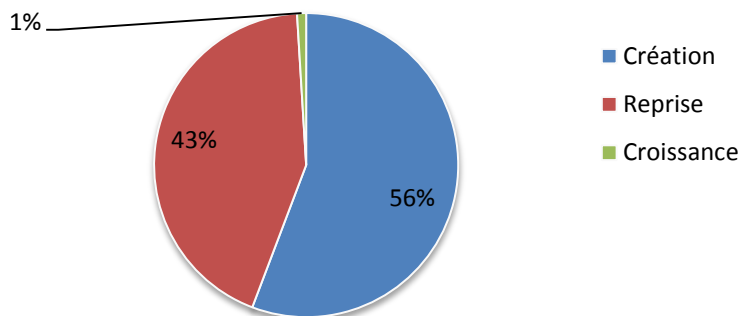
Evolution du taux de pénétration (nombre de projets accompagnés / créations + reprises totales dans le 21 hors autoentrepreneurs).



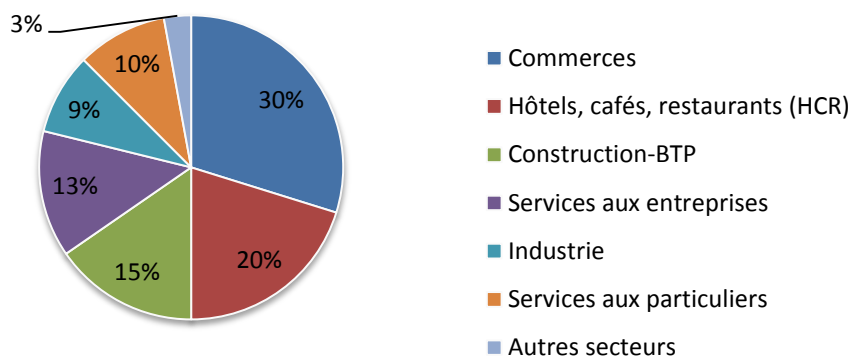
En 2014, nous avons financé 103 des 1435 créations-reprises d'entreprise de Côte-d'Or (Hors AE).

Les types d'entreprises financées

Répartition des 104 entreprises financées par type d'intervention (en %)



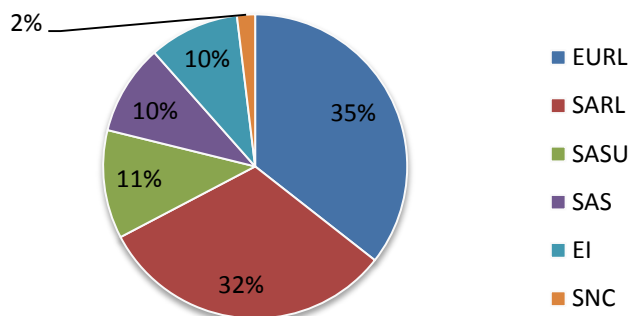
Les secteurs d'activité les plus soutenus (créations et reprises confondues)



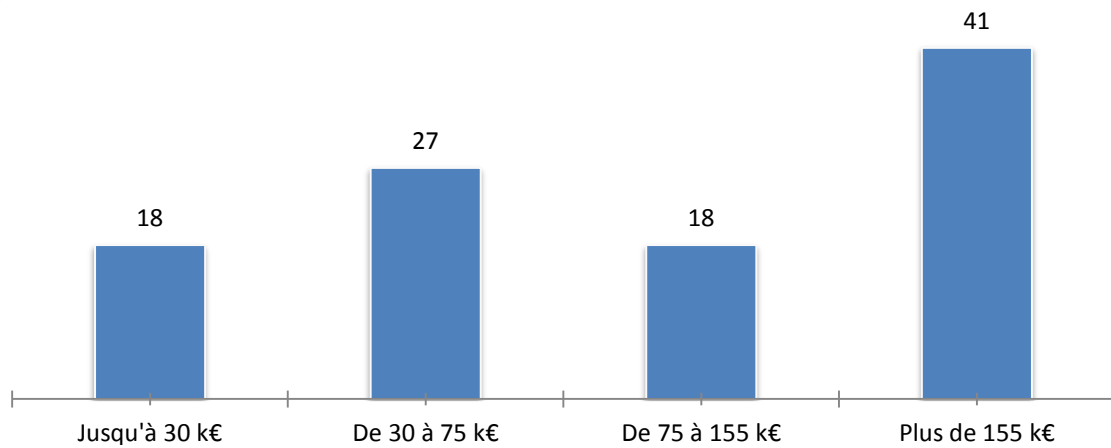
Pour les entreprises en **création**, les secteurs d'activité les plus importants sont : Commerces (27,5%), Construction-BTP (21,7%) et Services aux entreprises (15,9%)

Pour les entreprises en **reprise**, ce sont : Commerces (31,9%), Hôtels, cafés, restaurants (HCR) (25,5%) et Services aux particuliers (17,0%)

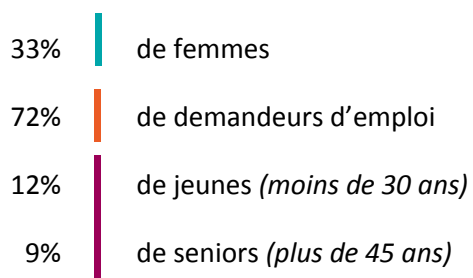
Les statuts juridiques les plus représentés



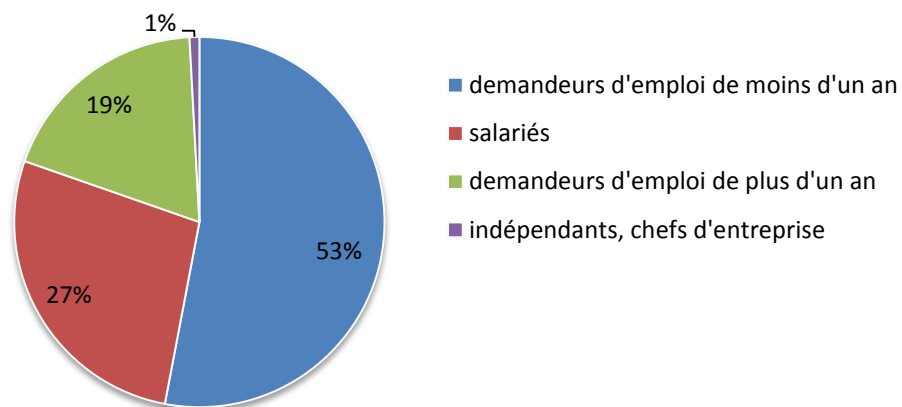
Profil des entrepreneurs



En 2014, ce sont **104 projets** qui ont été financés, portés par :

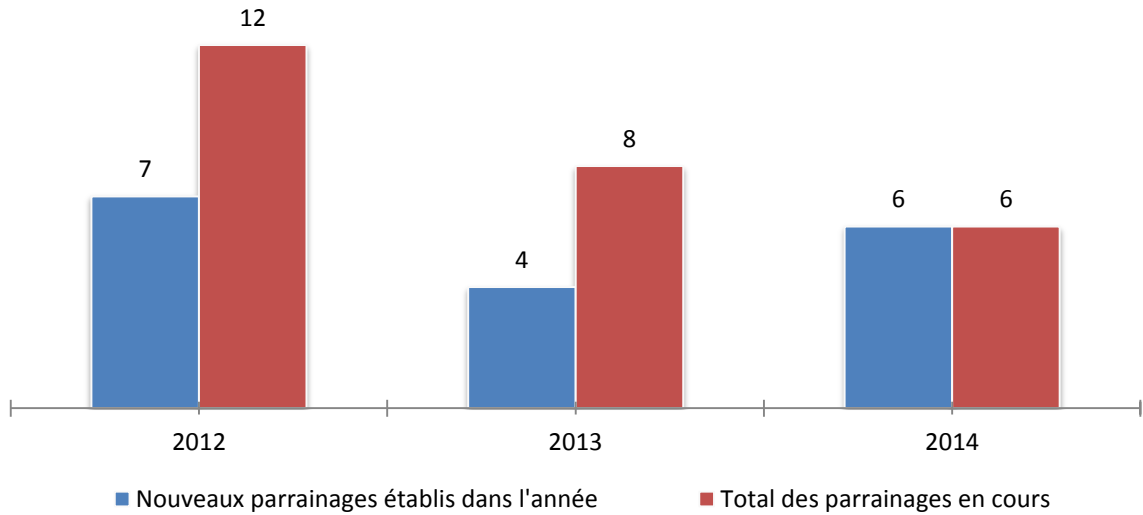


La situation des porteurs de projet avant le lancement de leur entreprise

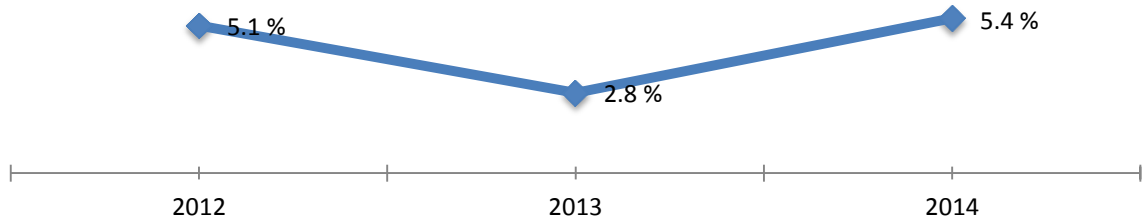


L'accompagnement post- création

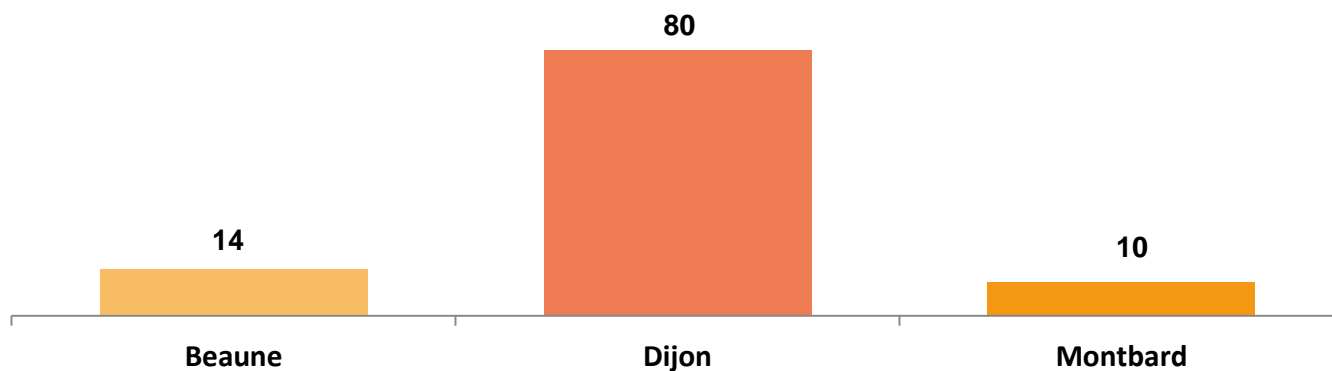
Évolution du parrainage des entrepreneurs bénéficiaires d'un prêt d'honneur (en nb)



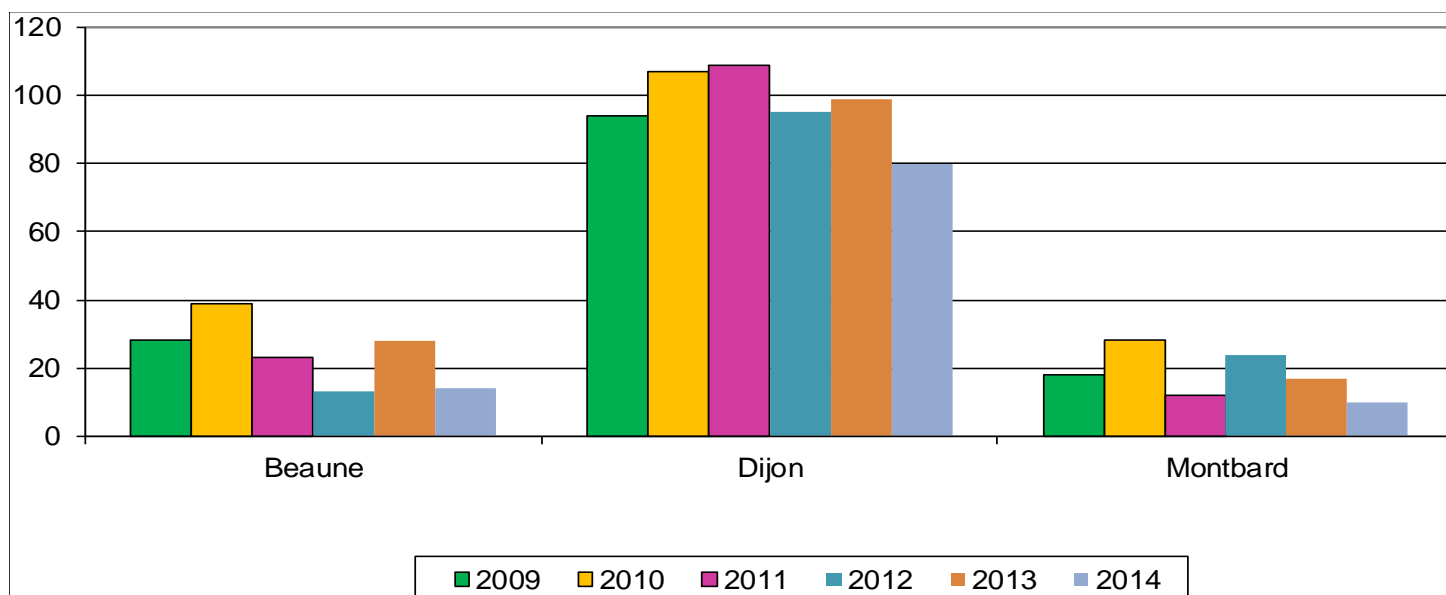
Évolution du taux de parrainage (en %)



La couverture territoriale

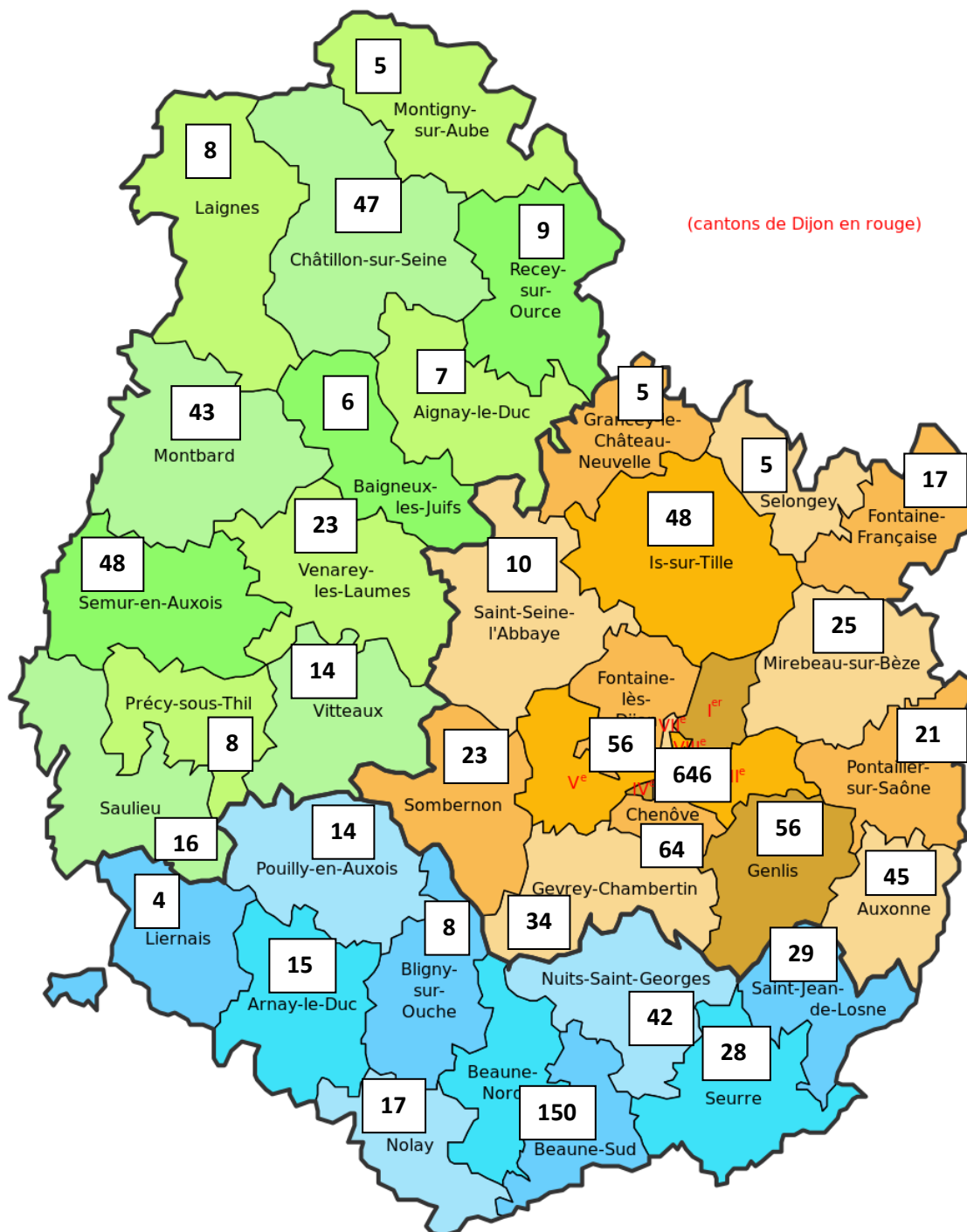


	Fonds engagés en 2014	Prêt à taux 0% moyen
Comité Beaunois	186 000 €	13 286
Comité Dijonnais	1 329 000 €	16 613
Comité Montbardois	163 000 €	16 300



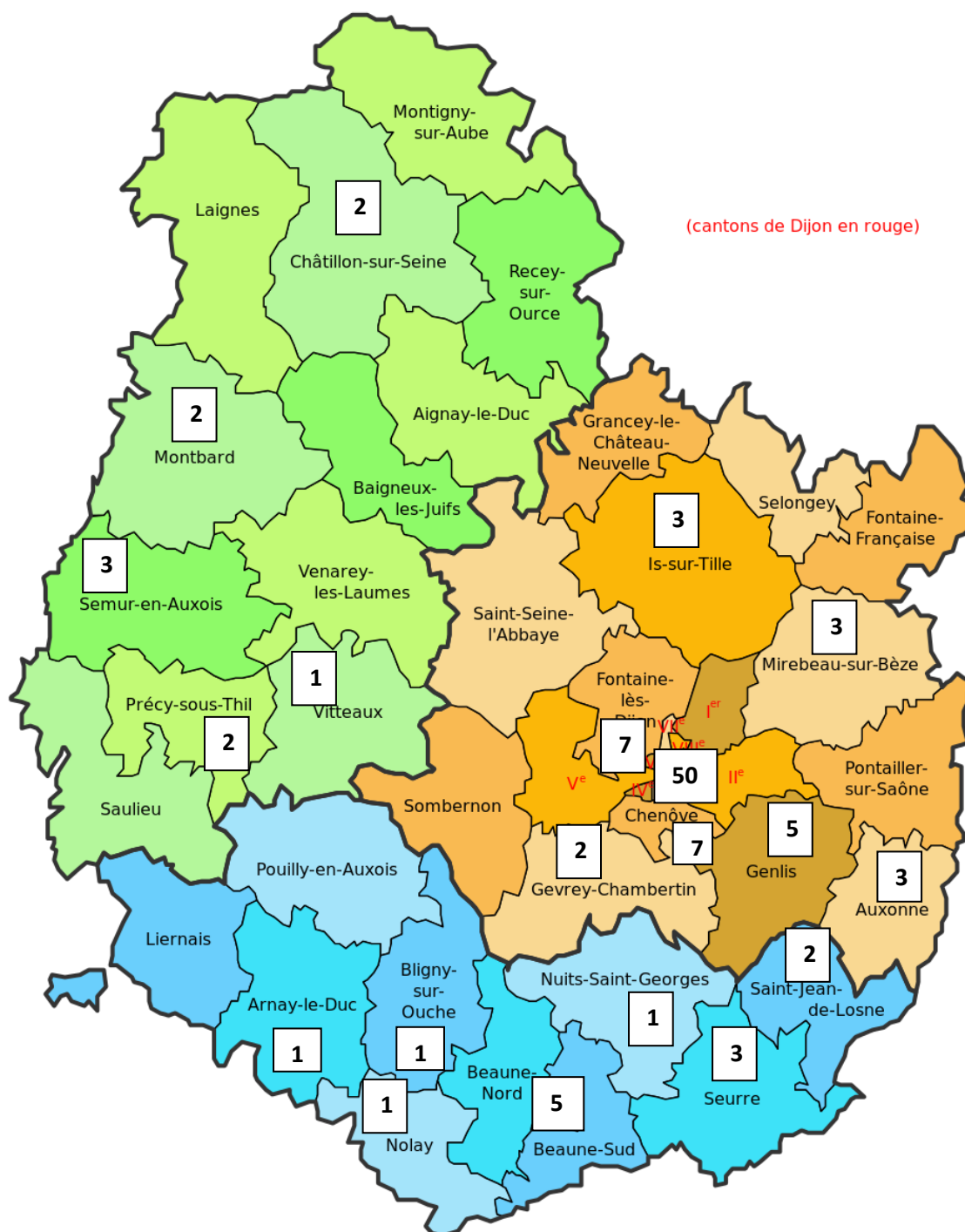
La couverture territoriale (suite).

Répartition par cantons des entreprises financées depuis 2001



La couverture territoriale (suite).

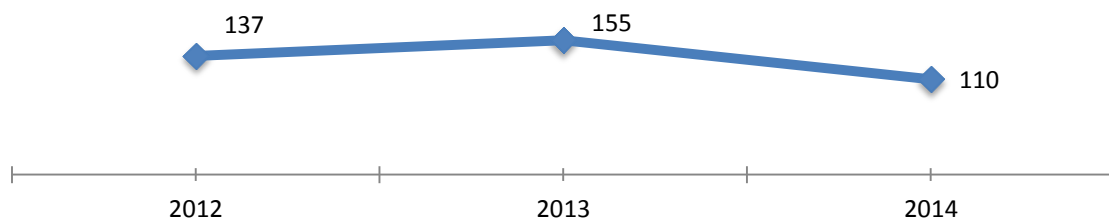
Répartition par cantons des entreprises financées en 2014



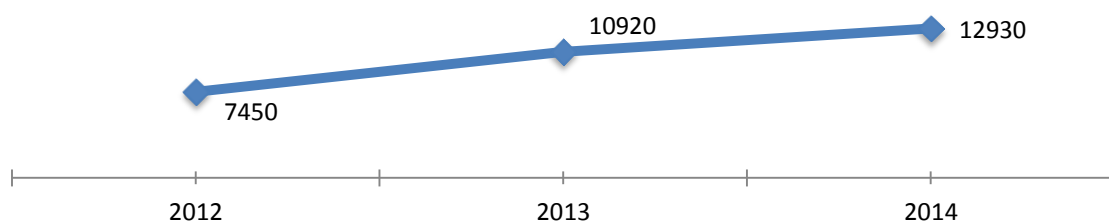
Le financement des projets

Les prêts d'honneur

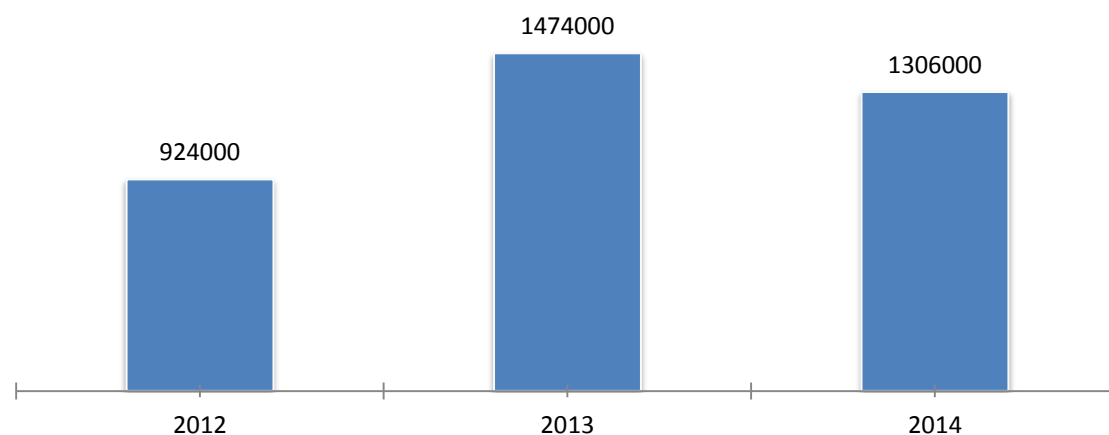
Nombre de prêts d'honneur engagés



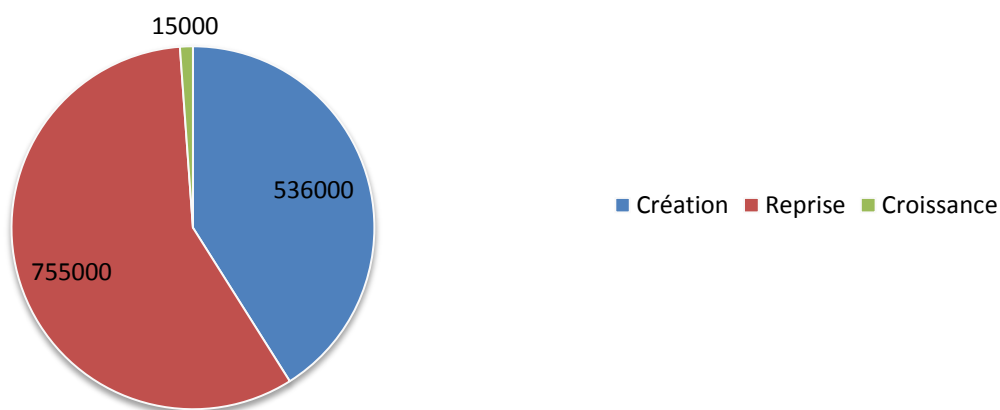
Montant moyen des prêts d'honneur engagés (par projet)



Montant total des prêts d'honneur engagés



Répartition du montant de prêt d'honneur par type de projets financés (en €)

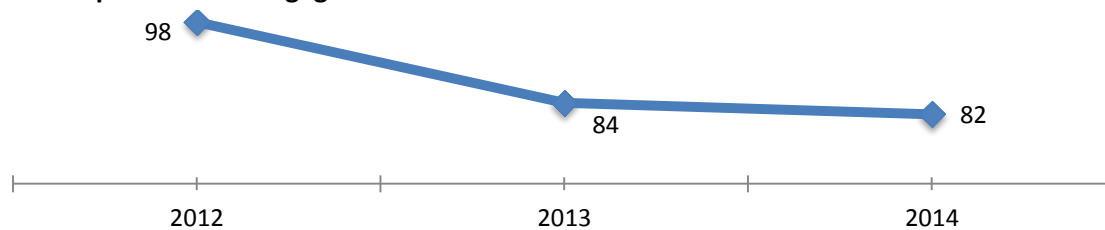


Le financement des projets (suite)

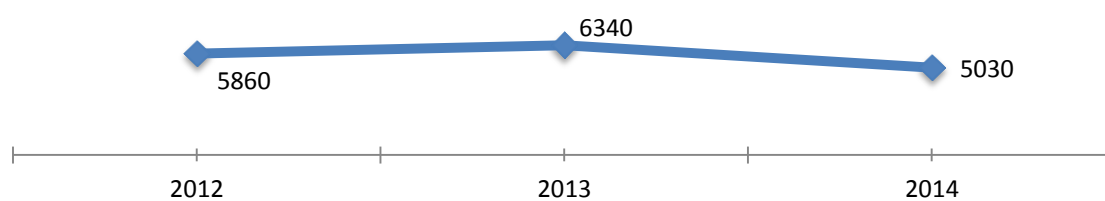


Les prêts NACRE

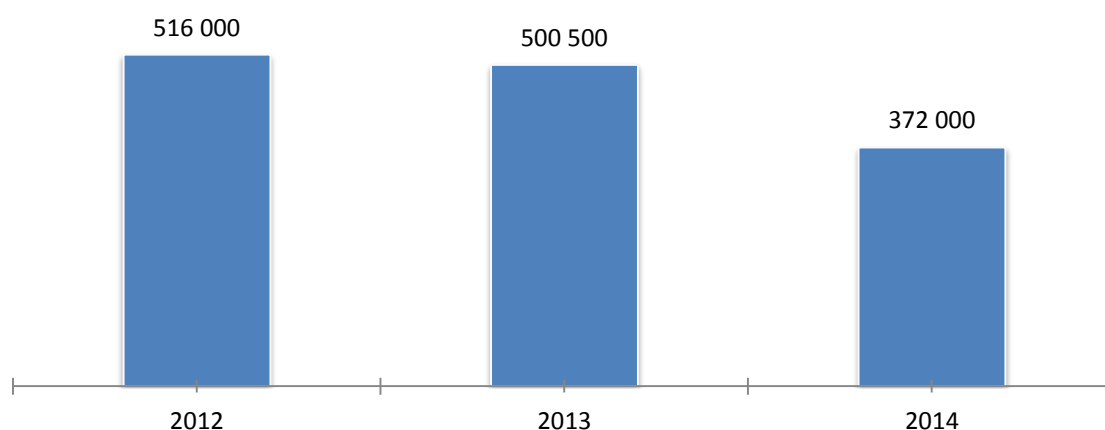
Nombre de prêts NACRE engagés



Montant moyen des prêts NACRE engagés



Montant total des prêts NACRE engagés



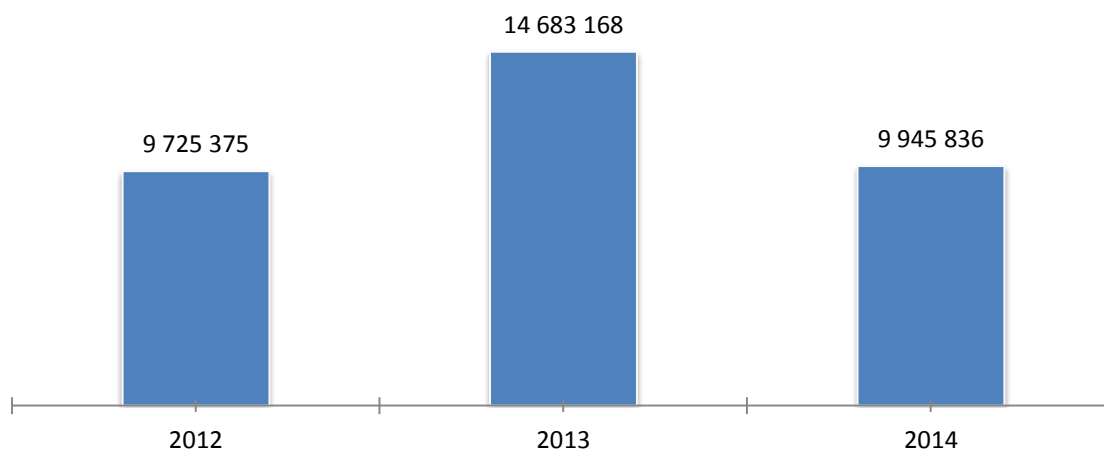
Les prêts d'honneur Initiative Remarquable

2 projets pour un total de 50 K€ ont été primés par ce dispositif et engagés par nos CEL.

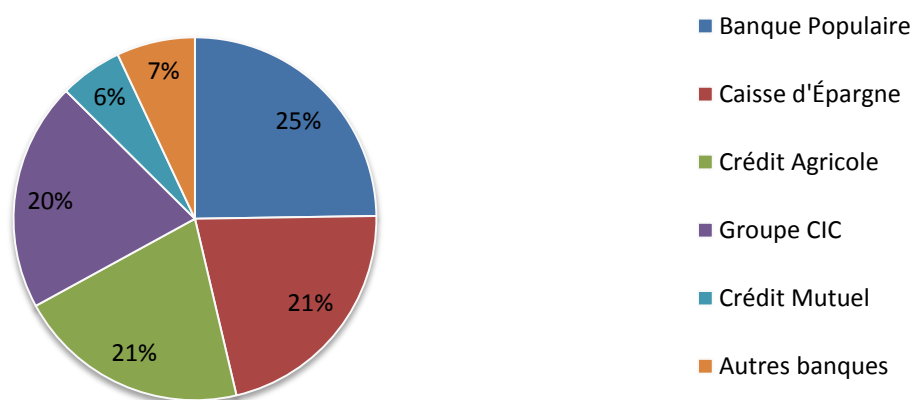
Le financement des projets (suite)

Les prêts bancaires associés

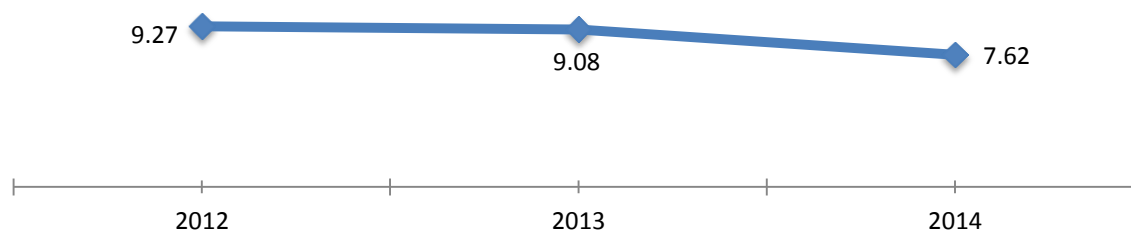
Montant total des prêts bancaires associés



Répartition du montant des prêts bancaires associés selon les banques en 2014



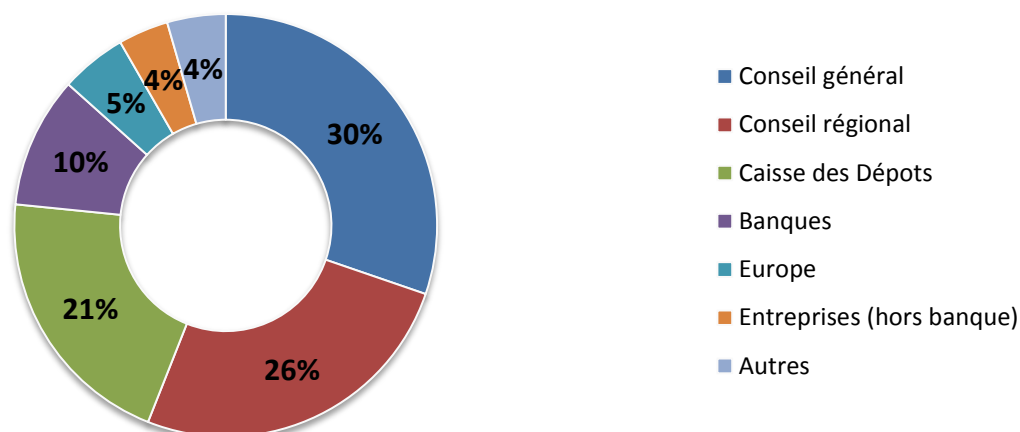
Évolution de l'effet levier des prêts d'honneur



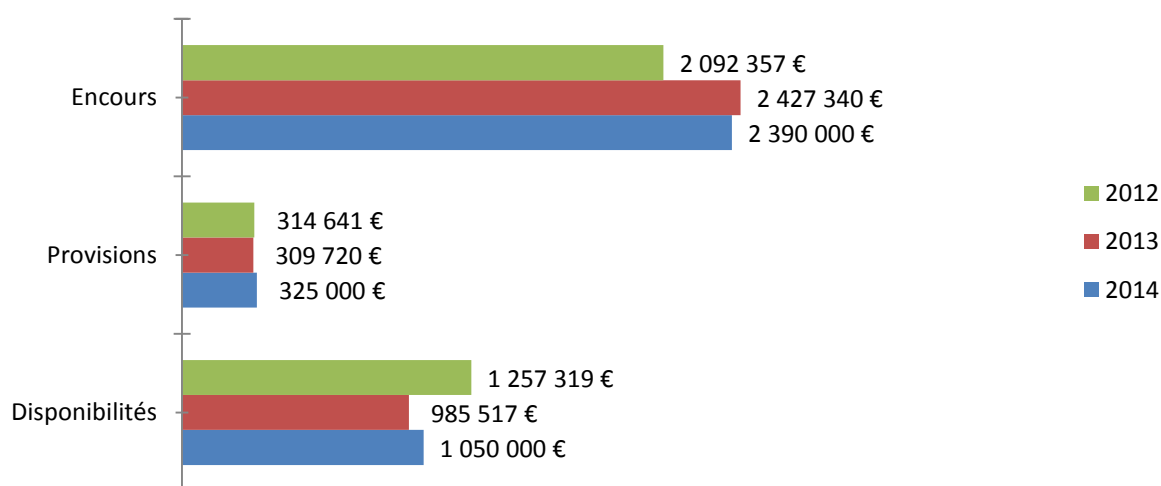
Le fonds de prêt d'honneur

En 2014, **49 500 €** ont été mobilisés pour le fonds de prêt d'honneur, pour un total du fonds net (hors pertes et provisions) de **3 097 190 €**.

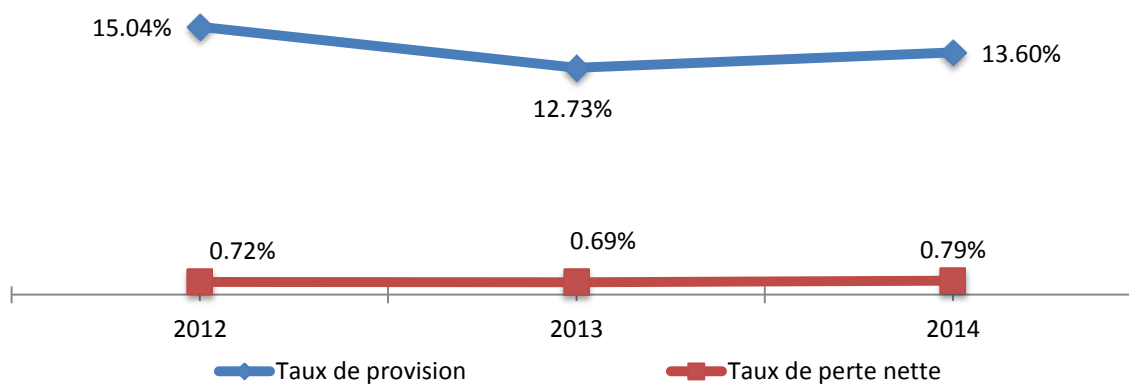
Les parties prenantes au fonds de prêt d'honneur depuis l'origine



L'évolution du fonds de prêt d'honneur : encours, provisions, et disponibilités



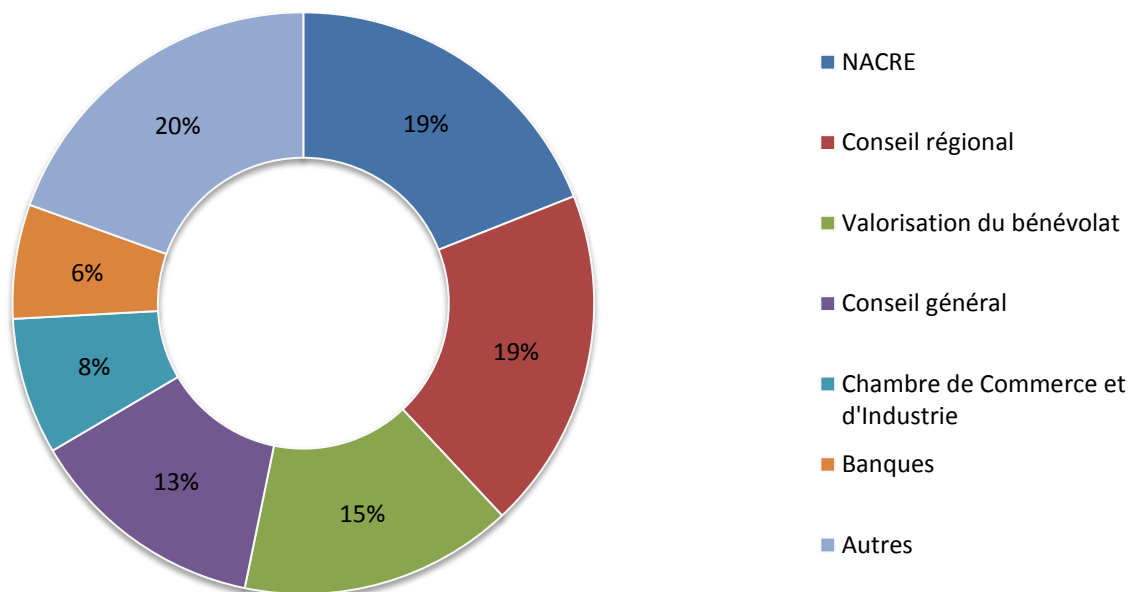
L'évolution des taux de provisions et des taux de perte sur les fonds de prêt



Budget d'accompagnement et d'animation

En 2014, **267 340 € (bénévolat inclus)** ont été mobilisés pour le budget d'accompagnement et d'animation.

Les parties prenantes au budget d'accompagnement et d'animation en 2014



La politique de la plateforme

Les critères d'éligibilité des projets

Stades d'intervention de la plateforme			
<i>Création</i>	Oui	<i>Croissance</i>	Oui
<i>Reprise</i>	Oui	<i>Transition</i>	Non

Montant des prêts d'honneur attribués				
Par entreprise	Création	Reprise	Croissance	Transition
<i>Montant minimum</i>	1 000 €	1 000 €	1 000 €	-
<i>Montant maximum</i>	40 000 €	40 000 €	50 000 €	-
Par porteur	Création	Reprise	Croissance	Transition
<i>Montant minimum</i>	1 000 €	1 000 €	1 000 €	-
<i>Montant maximum</i>	40 000 €	40 000 €	50 000 €	-

Durée et différé de remboursement des prêts d'honneur			
<i>Durée minimum</i>	24 mois		
<i>Durée maximum</i>	60 mois	Différé maximum	12 mois
<i>Durée pratiquée en moyenne</i>	33 mois	Différé pratiqué en moyenne	1 mois

Apport personnel	
<i>Critères liés à l'apport personnel</i>	Oui

Secteurs d'activité éligibles	
<i>Critères liés aux secteurs d'activité</i>	Oui
<i>Les secteurs exclus</i>	Certaines professions libérales Certaines activités agricoles Marchands de biens

Formes juridiques éligibles	
<i>Critères liés à la forme juridique de l'entreprise</i>	Non
<i>Les formes juridiques exclues</i>	SCI

Les partenariats techniques

L'accompagnement des porteurs de projet

	Prescripteurs	Montage	Suivi	Parrainage	Animation club
Les chambres consulaires					
Chambre de Commerce et d'Industrie	Oui	Oui	Oui	-	Oui
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Oui	Oui	Oui	-	-
Les organismes de développement économique					
Agence de développement	Oui	-	-	-	-
L'État					
Les services déconcentrés	Oui	-	-	-	-
Les collectivités					
Communes	Oui	-	-	-	-
Structures intercommunales (Syndicats mixtes, EPCI, Pays, PNR)	Oui	-	-	-	-
Conseil général	Oui	-	-	-	-
Conseil régional	Oui	-	-	-	-
Les réseaux d'accompagnement à la création					
BGE	Oui	Oui	Oui	-	-
Réseau Entreprendre	Oui	-	-	-	-
Autres partenaires					
Banque	Oui	-	-	-	-
Experts-Comptables	Oui	Oui	-	-	-
Maison de l'Emploi ou des Entreprises	Oui	-	-	-	-
BPI (ex OSEO)	Oui	-	-	-	-

Les partenariats financiers

Les partenaires publics et parapublics

En 2014, la plateforme a mobilisé **32 000 €** auprès d'organismes publics pour abonder son fonds de prêt d'honneur.

	Abondements au fonds de prêt en 2014	Abondements au fonds de prêts depuis l'origine
État et Europe	15 000 €	924 800 €
État	-	-
Caisse des Dépôts	15 000 €	742 600 €
Europe	-	182 200 €
Collectivités locales	15 000 €	2 018 700 €
Communes	-	-
Structures intercommunales et syndicats mixtes	-	-
Conseil général	15 000 €	1 091 000 €
Conseil régional	-	927 700 €
Consulaires	2 000 €	73 740 €
Chambre de Commerce et d'Industrie	2 000 €	57 370 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	-	16 370 €
Chambre d'Agriculture	-	-
Associations	0 €	0 €
Agence de développement, comité d'expansion	-	-
Comité de Bassin d'Emploi	-	-
Autres associations	-	-
TOTAL	32 000 €	3 017 240 €

Les partenariats financiers (suite)

En 2014, la plateforme a mobilisé **183 816 €** auprès d'organismes publics pour son budget d'accompagnement et d'animation.

	Abondements au budget d'accompagnement
Collectivités locales	101 000 €
Communes	-
Structures intercommunales et syndicats mixtes	16 000 €
Conseil général	35 000 €
Conseil régional	50 000 €
État	53 816 €
NACRE	50 156 €
ASP (ex. Cnasea) hors NACRE	-
DLA	-
FRE	-
FGIF	-
PCE – PRE	3 660 €
AGEFIPH	-
Autres ressources d'État	-
Europe	0 €
FSE	-
FEDER	-
FEADER	-
FEAMP	-
Autres fonds européens	-
Consulaires	29 000 €
Chambre de Commerce et d'Industrie	20 000 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	9 000 €
Chambre d'Agriculture	-
Associations	0 €
Agence de développement, comité d'expansion	-
Comité de Bassin d'Emploi	-
Maison de l'Emploi ou des Entreprises	-
Clubs de créateurs	-
Autres associations	-
TOTAL	183 816 €

Les partenariats avec les entreprises

Les partenaires bancaires

	Implication dans la vie de la plateforme	Abondements au fonds de prêt	Abondements au budget d'accompagnement
Banques adhérentes à Initiative France			
Banque Populaire	Comité d'agrément	3 400 €	4 000 €
Caisse d'Épargne	Comité d'agrément	-	3 000 €
Crédit Agricole	Conseil d'administration / Comité d'agrément	3 750 €	3 750 €
Crédit Mutuel	Comité d'agrément	-	3 000 €
Groupe CIC	-	-	3 000 €
Autres banques adhérentes et/ou partenaires de la plateforme			
TOTAL EN 2014		7 150 €	16 750 €

Les partenaires entreprises

	Implication dans la vie de la plateforme	Abondements au fonds de prêt	Abondements au budget d'accompagnement
Les grandes entreprises partenaires d'Initiative France			
Les autres grandes entreprises adhérentes et/ou partenaires de la plateforme			
Les TPE et PME adhérentes et/ou partenaires de la plateforme			
Nombre de TPE / PME adhérentes ou partenaires	15		
Nombre de TPE / PME au conseil d'administration	2		
Nombre de TPE / PME au comité d'agrément	12		
Abondements des TPE / PME		0 €	6 950 €
TOTAL EN 2014		0 €	6 950 €

La plateforme a également mobilisé **10 021 €** pour abonder son fonds de prêt d'honneur et **56 131 €** pour son budget d'accompagnement et d'animation auprès d'autres ressources (personnes physiques, associations...).

L'analyse des chiffres ci-dessus

- 1) Avec seulement 104 projets financés et installés, 2014 est l'année la plus faible connue depuis 2004 (91 dossiers) ou nous n'avions pas encore atteint notre vitesse de croisière. L'analyse des chiffres nous donne quelques explications :
 - La baisse du nombre de projet soutenue (27.8 %) n'est pas due à une baisse de la création en Côte-d'Or (augmentation de 3.5% hors auto-entrepreneurs).
 - Une baisse significative du nombre de demandes (-15.3 %). Les demandes en provenance des chambres consulaires et des Experts Comptables ont fortement chuté et non pas été compensées par la hausse des projets reçus de la BGE ou instruits en interne. En effet, nos partenaires historiques et exclusifs étant les chambres consulaires, s'ils perdent des parts de marché au profit de la BGE, cette dernière ne nous renverra pas la majeure partie de sa production puisqu'elle travaille, sur le prêt NACRE, en priorité avec Bourgogne Active.
- 2) Le taux de transformation est extrêmement mauvais avec 67.5 %. La proportion de dossiers acceptés reste élevée (83 %) mais le nombre de projets caduques est le pire jamais connu (7.1 % en 2013 / 18.8 % en 2014). Cette hausse record du nombre de projets caducs est très supérieure aux années antérieures (12.5% en 2004). Cela confirme le vécu de l'équipe quant aux dossiers traités, qui sont plus compliqués, plus difficiles à faire murir et qui ont plus de difficultés à trouver des partenaires bancaires. L'aversion croissante des porteurs de projet quant à la partie administrative des demandes d'aides nous impose aussi d'avoir une réflexion sur la simplification de nos exigences en la matière.
- 3) Avec 1 678 K€, 2014 est la 3ème meilleure année en terme de montants octroyés.
- 4) Notre prêt d'honneur moyen (10.9 K€ en 2013 / 13 K€ en 2014) augmente très significativement. Il s'agit du record historique de notre association. Notre engagement moyen (NACRE inclus) est lui aussi un record avec 16.1 K€ par projet (13.7 K€ l'an dernier).
- 5) Notre taux d'intervention en % du plan de financement (9.3 % en 2013 / 10.3 % en 2014) augmente de 1 % mais reste néanmoins en deçà des années antérieures.
- 6) Le plan de financement moyen (totalité des ressources d'un projet) est aussi un record avec 156.1 K€.
- 7) La proportion de reprises d'entreprises augmente fortement cette année (33 % en 2013 / 44 % en 2014). Là aussi il s'agit d'un record historique.
- 8) A noter, la hausse du dispositif de parrainage avec 6 nouveaux parrainages en 2014 (contre 4 en 2013) soit 5.8 % de nos installations. Ceci reste néanmoins modeste et loin des exigences qualité fixées à 30 %.

Conclusion

2014 fut l'année :

- Ou les dossiers furent moins nombreux mais généralement plus difficiles à traiter.
- Ou le quota NACRE d'accompagnement fut plus important.
- De la mise en place du prêt croissance.
- De la mise en place du prêt Initiative Remarquable.
- De la mise en place du FGIF.
- Du début de la mise en place d'IP 2.0.

Bref 2014 fut l'année d'un renouvellement de nos activités dans un contexte morose ayant impacté notre détection de dossiers.

Nous sommes dans un contexte mouvant, qui tend à remettre en cause notre fonctionnement traditionnel ainsi que nos sources de financement. Mais ce même contexte peut aussi offrir de nouvelles opportunités. Si nous voulons perdurer et continuer de nous rendre utile en valorisant notre savoir-faire en matière de financement des TPE, Il nous faudra être vigilant et réactifs afin de saisir ces différentes opportunités.

Initiative Côte-d'Or



Adresse : Siège social : CCI Côte-d'Or - 2, avenue de Marbotte - BP 17440, 21074 Dijon

Numéro de téléphone : 03 80 65 92 80

Email : contact@initiative-cotedor.com

Site Internet : www.initiative-cotedor.com

Nos partenaires :

